

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 26193551F — Mise à jour : 13 janvier 2026

Organisme responsable : A3P

Contenu

Objectifs

Objectif général : Assurer le rôle de référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de

- Comprendre les enjeux liés au rôle de Référent en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Maîtriser le cadre juridique et la gestion de ces situations
- Identifier ses devoirs et les moyens d'action à sa disposition

Programme

Comprendre les mécanismes des VSS (Violences Sexuels et Sexistes) et connaître le cadre légal

- Présentation des chiffres
- Compréhension des différentes définitions : catégorisation, stéréotype, préjugé, discrimination, VSS, harcèlement moral
- Découverte des différentes sanctions/conséquences en fonctions des VSS
- Les obligations pour l'employeur et salarié
- Le référent dans le processus d'enquête

Situer mon rôle, Savoir accompagner et orienter les victimes de VSS

- Le rôle du référent harcèlement
- Savoir mener un entretien
- La prise en compte les témoins
- Le lien avec les autres membres du CSE
- Le lien avec le référent harcèlement nommé par l'employeur

Déterminer les actions de prévention des VSS à mettre en place dans sa structure

- La prévention des risques sexuels
- Les mesures préventives
- Les leviers d'actions pour lutter contre les VSS

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Métiers associés

M1503 — Management des ressources humaines

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2170942	Présentiel	Vitré	17/11/2026	17/11/2026

Source : GREF Bretagne #26193551F